

# KIT ÉCO-MANIFESTATION CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MATERIEL



**Entre :**

Nom de la structure :

.....

Adresse :

.....

Tél : .....

Mail : .....

Présidé par : .....

**Et :**

La Communauté de communes Les Bertranges

Siège : 14 Avenue Henri Dunant, 58400 La Charité-sur-Loire

Tél : 03 86 69 69 06

Mail : [gestiondesdechets@lesbertranges.fr](mailto:gestiondesdechets@lesbertranges.fr)

Présidé par Mr Claude BALAND

Dans le cadre de son programme « *Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage* », la Communauté de Communes Les Bertranges a créé un kit éco-manifestation afin de réduire et de mieux gérer les déchets produits lors des manifestations du territoire. Le kit est composé de **gobelets réutilisables** de 10 cl et 25 cl, de **caisse repas** composées de 25 assiettes plates, couteaux et fourchettes, de **caisses hiver** composées de 25 assiettes creuses et grosses cuillères, de **caisses dessert** composées de 25 petites assiettes et petites cuillères (la vaisselle réutilisable est issue de la Recyclerie charitoise), de **points tri** et de **conteneurs de collecte**.

## 1- REFERENCES

Le présent contrat de prêt est régi par la législation concernant le droit des obligations et plus spécifiquement les articles 1101 et suivants du code civil. La structure emprunteuse s'engage à appliquer

les règles de l'art et du bon sens pendant toute la période de prise en charge du matériel pour la préservation des équipements qui lui sont confiés.

## 2- MANIFESTATION ET MATÉRIELS SOUHAITÉS

Nom de l'évènement : .....

Date : ..... Adresse précise : .....

Nom du responsable de l'emprunt .....

Téléphone du responsable : .....

### Matériel souhaité

**Nombre de gobelets souhaités** : ..... gobelets de 15cl et ..... gobelets de 25 cl.

**Caisse Dessert** (25 assiettes dessert et 25 petites cuillères) :

- |                            |                            |
|----------------------------|----------------------------|
| <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 3 |
| <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> 4 |

**Caisse Hiver** (25 assiettes creuse et 25 grosses cuillères)

- |                            |                            |
|----------------------------|----------------------------|
| <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 3 |
| <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> 4 |

**Caisse Repas**

(25 assiettes plates, 25 couteaux, 25 fourchettes)

**Nombre de points tri** (1 sac = 2 points tri)

- |                            |                            |                            |                            |
|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 3 | <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 3 |
| <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> 4 | <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> 4 |

**Conteneurs : indiquer le nombre:**

- |                                                                                                          |                                                          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Bac jaune Tri 660 Litres ____ sur 4                                             | <input type="checkbox"/> Bac jaune 360 Litres ____ sur 3 |
| <input type="checkbox"/> Bac noir Ordures Ménagères 660 Litres ____ sur 3                                | <input type="checkbox"/> Bac noir 360 Litres ____ sur 3  |
| <input type="checkbox"/> Bacs bio 120L (uniquement pour les communes ayant la collecte en porte à porte) |                                                          |

Date d'emprunt souhaité : ..... Date de restitution : .....

Adresse précis du dépôt des bacs : .....

**Les gobelets et les points tri sont à récupérer à la Communauté de Communes de La Charité sur Loire, à l'antenne de Prémery selon le lieu de la manifestation.**

### 3- USAGE DU MATÉRIELS EMPRUNTÉS

**La vaisselle** est réservée au seul usage de la consommation de nourriture. La vaisselle devra être rendue propre dans sa caisse d'origine.

**Les gobelets** sont réservés au seul usage de la consommation de boisson. La consigne significative, **conseillée est de 1 euro** ce qui permet d'en garantir la récupération.

**Les points tri** sont réservés au seul usage du tri des emballages recyclables, des ordures ménagères et du verre généré par les participants de l'évènement. Pour les déchets issus de la buvette ou autres, des conteneurs sont mis à disposition selon les besoins.

L'emprunt des points tri vous engage à trier vos déchets selon les consignes de tri en vigueur sur le territoire. Des sacs jaunes peuvent être donnés lors du retrait des kits.

**Les bio seaux**, pour les communes ayant la collecte en porte à porte, sont réservés au seul usage de la collecte de bio déchets (épluchures de légumes, fruits, coquille d'œufs,...).

### 4- MODALITÉS D'EMPRUNT

La mise à disposition commence au jour de sortie et se termine au moment de la réception du matériel à la communauté de communes. Pendant la durée de prêt, le matériel sera sous la responsabilité de l'emprunteur. Les gobelets stockés dans des caisses et les points tri doivent être stockés dans un local couvert.

### 5- ÉTAT GÉNÉRAL AU DÉPART ET AU RETOUR DU MATÉRIEL

#### CONSIGNES D'HYGIÈNE :

- Il est conseillé de rincer la vaisselle avant l'utilisation.
- Lors de l'utilisation **ne pas mélanger** la vaisselle propre et sale.
- **Laver la vaisselle lors de la manifestation pour plusieurs utilisations (prévoir de l'eau et une zone de séchage).**
- **Laver** la vaisselle avant le rangement pour éviter les moisissures.
- Vérifier la **propreté** intérieure des caisses contenant la vaisselle.
- **Le même gobelet peut servir plusieurs fois pour le même manifestant.**

L'emprunteur sera responsable de l'hygiène, la propreté et les dégradations subies, à l'exception de celles résultants d'une usure normale.

La vaisselle doit être rangée par caisse avec le bon nombre des différents produits qui la composent.

L'emprunteur s'engage alors à transporter les gobelets empruntés, ne pas les détériorer et les retourner dans leur conditionnement initial, rincés à l'eau claire, accompagnés du panneau explicatif sur le système de consigne. Le matériel sera vérifié à son retour. La propriété des gobelets est prise en charge par la C.C.L.B. Les gobelets rendus doivent être **UNIQUEMENT** ceux de la C.C.L.B.

Pour les gobelets manquants, l'emprunteur verse 50% de la consigne soit 0,50 €/verres non rendus de même pour les verres abîmés. Cette recette sera exclusivement utilisée pour renouveler le stock de gobelets réutilisables.

**Les points tri** sont livrés prêt à l'emploi. Les sacs jaunes peuvent être fournis sur demande. Lors du retour, ils doivent **être vides** (sans sac et sans déchet). Les conteneurs sont livrés en bon état avec couvercle et roulant. Ils doivent être rendus dans le même état.

## 6- CLAUSE D'ORDRE PUBLIC

Les biens, objet du présent contrat, sont affectés en priorité aux organisateurs d'événements. La possibilité d'en disposer n'est pas un droit mais une facilité que la Communauté de communes Les Bertranges accorde à certains bénéficiaires. Dans la mesure où le matériel n'est pas disponible lors de la demande de réservation, la Communauté de communes ne saurait s'engager à répondre à la demande par un autre moyen (location auprès d'une entreprise privée, demande de prêt auprès d'une autre collectivité).

**Fait en 2 exemplaires à .....Le ...../...../.....**

### **L'utilisateur**

*Signature précédée de la mention*

*Lu et approuvé*

### **Le Représentant de la Communauté de communes**

## POUR L'ÉQUIPE DU BAR

Quelques conseils pour gérer au mieux la logistique des verres de la C.C.L.B et contribuer ainsi à la durabilité des verres

### 1. Attention au lavage

Prévoyez une zone de rinçage des verres, de séchages et des bénévoles pendant et après l'évènement. A plusieurs, c'est plus rapide et convivial, seul c'est vite fatiguant.

Les verres sont lavés au retour du prêt par la C.C.L.B.

### 2. Ne sous-estimez pas le séchage

Les verres doivent être impérativement secs avant d'être rangés, car s'ils ne sont pas parfaitement secs, ils prennent une odeur. Le séchage est moins simple qu'il n'y paraît : le polypropylène n'a que très peu d'inertie calorifique (par rapport au verre ou au métal). Prévoyez du temps et de l'espace. La méthode de la pyramide de gobelets « tête en bas » avec courant d'air semble être la meilleure. Si plein soleil, quelques heures suffisent. Ne surtout pas empiler les verres tant qu'ils ne sont pas parfaitement secs, sinon ils moisissent.

### 3. Certains liquides marquent les verres

L'anis peut marquer les verres, de même pour le café, et l'odeur reste imprégnée. Merci de laver rapidement ceux qui ont servis pour le café et l'anis. Si vous ne pouvez pas laver les verres immédiatement, laissez-les tremper.

### 4. Merci de ramener les verres à la date convenue

Un évènement comme le vôtre les attend peut-être pour faire fonctionner son bar, avec les conséquences que vous connaissez. Si vous avez un problème prévenez nous vite : 03 86 69 69 06.

### 5. Gestion des consignes

Nous vous conseillons de faire la consigne des verres directement à l'endroit où vous servirez les boissons. Prix de la boisson + 1 euro la première fois. Pensez à mettre une affiche explicative dans chaque buvette. Nous vous prêtons des affiches explicatives à mettre au bar. Pour le retour des consignes, il se fait soit au bar, soit un point retour consigne à part.

### 6. Prévoyez du fond de caisse de 1 euros

D'expérience, en fin de soirée, vous verrez les festivaliers arriver au bar un par un pour demander une petite pièce de 1 euro contre leur gobelet. Comme en début de soirée, c'est avec souvent un billet qu'ils ont payé leur conso, cela peut poser problème. Passez à la banque avant de prendre du fond de caisse de 1 et 2 euros. Attention, selon les banques, il faut commander à l'avance. Afficher les horaires de fermeture du bar et aussi du retour consigne peut vous éviter de passer une heure après la fermeture du bar à rendre les consignes.



# TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS

JE DÉPOSE EN VRAC DANS LE BAC OU LE SAC JAUNE

## BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

Bouteilles de boisson, flacons de produits d'entretien, flacons de produits d'hygiène corporelle...



## EMBALLAGES EN MÉTAL

Boîtes de conserve, canettes, aérosols, barquettes en aluminium...



## BRIQUES ET EMBALLAGES EN CARTON

Briques de jus de fruits, briques de lait, boîtes en carton de gâteaux, cartons de pizza...



**NOUVEAU**

## TOUS LES AUTRES EMBALLAGES

Pots de yaourts, pots de crème, barquettes, boîtes, sacs, sachets, films, suremballages...

Sachets de chips, vaisselle jetable, tubes dentifrice, capsules de café métalliques, plaquettes de médicaments, cubi (plastique et carton séparé), bouchons et couvercles métalliques...



## TOUS LES PAPIERS

Les journaux, les magazines, les prospectus, les impressions et les courriers, les annuaires, les catalogues, les enveloppes, les livres, les dictionnaires...



- Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.
- Ne pas déposer le verre dans le bac jaune.
- Ne pas imbriquer les emballages.

## LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

JE DÉPOSE DANS LE SAC

### LES DÉCHETS D'HYGIÈNE



Lingettes, cotons-tiges, cotons usagés

### MASQUES ET GANTS



### COUCHES



### LITIÈRE



Je dépose uniquement les déchets non recyclables et non compostables.

Je ne mets pas mes biodéchets dans le bac ordures ménagères



## EMBALLAGES EN VERRE

JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR À VERRE

### BOUTEILLES EN VERRE

Bouteilles de jus de fruits, de boissons alcoolisées, d'huile de vinaigre...

### POTS ET BOCAUX EN VERRE

Pots de yaourt, de confiture, de sauce, de condiments...



Je retire les bouchons sur les bouteilles avant de les déposer dans le conteneur. Je dépose les bouchons dans le sac jaune.

Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.

Je ne dépose pas : la vaisselle, la faïence, la porcelaine, les pots de fleurs, les ampoules et les néons, les miroirs... JE LES EMMÈNE À LA DÉCHÈTERIES



## LES BIODÉCHETS

JE DÉPOSE DANS LE BIOSEAU

### ÉPLUCHURES DE FRUITS ET LÉGUMES



### RESTES DE REPAS



### MARC DE CAFÉ, DE THÉ, SERVIETTES EN PAPIER



### CRUSTACÉS ET COQUILLES



Une question ?  
posez la au 03 86 69 69 06



Tous les emballages  
et les papiers se trient.